

# Quiévrain : Le prétendu marchand de vins arnaquait les personnes âgées

La police des Hauts-Pays a interpellé cette semaine un pseudo commerçant en vins pour vente abusive et illégale de vins et champagnes à domicile.

A. Lcx

Publié le 22-09-2022 à 10h49 - Mis à jour le 22-09-2022 à 15h49



©Zone de police des Hauts-Pays

Quand il s'agit de faits répréhensibles, la zone de police des Hauts Pays n'est pas disposée à mettre de l'eau dans son vin, comme le prouve cet énième dossier rondement mené, aboutissant à une interpellation.

Les faits initiaux se déroulent il y a environ deux mois, lorsqu'un individu français d'une vingtaine d'années se fait passer pour "un commerçant

en vins et champagnes". Le gredin, fort peu scrupuleux avait vendu à une personne âgée de Quiévrain, 10 bouteilles de vin pour la somme de quelque 2.000 euros. Le beau-fils de la victime avait alors porté plainte auprès de la police.

Mais l'arnaqueur, assoiffé par le gain, a remis le couvert ce vendredi 16 septembre, offrant ainsi une occasion inouïe aux policiers de lui mettre la main au collet. Ne se doutant de rien, le prétendu négociant a alors repris contact par téléphone avec la malheureuse victime, l'informant qu'il comptait repasser chez elle pour lui vendre de nouvelles bouteilles.

La victime a alors contacté la police qui s'est immédiatement rendue sur les lieux et a pu interpellé l'arnaqueur. *"Celui-ci était en possession de nombreuses caisses de vins et champagnes, ainsi que d'un terminal de paiement"*, confie la zone de police des Hauts Pays. *"L'individu a été privé de liberté, entendu et remis entre les mains de la justice. Son véhicule et les caisses ont été saisies."*

Toute personne ayant été victime de faits similaires est priée de prendre contact avec le Service Enquêtes et Recherches de la police des Hauts-Pays (065/75 15 00).